



## **Projet de position du GPUE sur l'accessibilité des médicaments et la viabilité des systèmes de santé**

Au cœur de la mission quotidienne des pharmaciens d'officine réside leur engagement en faveur d'une utilisation sûre, efficace et rationnelle des médicaments par les patients, s'assurant que le bon patient reçoit le bon médicament au moment opportun, et avec les conseils professionnels appropriés.

Les prix inabordables de certains médicaments comptent parmi les principaux obstacles qui empêchent les patients comme les systèmes de santé d'avoir accès aux médicaments. Les pharmaciens d'officine sont parfois confrontés à des patients incapables de payer les médicaments dont ils ont besoin en raison d'un reste à charge du patient élevé.

Par conséquent, la garantie d'un accès équitable et durable aux médicaments pour les patients et les systèmes de santé représente un objectif que le GPUE partage avec les gouvernements et les systèmes de santé nationaux, ainsi qu'avec les institutions européennes<sup>1</sup> et internationales<sup>2</sup>.

Dans le contexte des priorités politiques actuelles, le GPUE salue les efforts déployés par la Commission européenne visant à garantir l'accessibilité des médicaments pour les patients et les systèmes de santé ainsi que leur viabilité financière et fiscale, conformément à la feuille de route sur la stratégie pharmaceutique pour l'Europe<sup>3</sup>.

Outre les mesures proposées dans la feuille de route sur la stratégie pharmaceutique, nous estimons que l'élargissement du rôle de la pharmacie d'officine et le renforcement des systèmes de soins de santé primaires sont des leviers politiques essentiels pour ouvrir la voie à un avenir plus durable, inclusif et plus sain en Europe. Par ailleurs, nous considérons que la promotion d'une utilisation rationnelle des médicaments devrait être au centre de toute politique visant à améliorer l'accessibilité des médicaments pour les patients et les systèmes de santé.

L'actuelle pandémie de Covid-19 aggravant la pression qui pèse sur les systèmes de santé déjà surchargés, les pharmaciens d'officine se tiennent prêts et mobilisés pour étendre davantage leurs services et fournir un appui continu aux patients et aux systèmes sanitaires européens. Depuis le début de la crise Covid-19, les pharmaciens d'officine travaillent avec un engagement et une détermination inlassables pour garantir aux patients un accès continu aux traitements. Tout au long de la crise, ils ont été la première ligne de conseil, de traitement et d'orientation pour de nombreux citoyens européens sur des affections courantes, évitant ainsi les visites inutiles aux urgences.

Dans les paragraphes suivants, nous faisons part de nos considérations concernant les politiques en matière de tarification et de remboursement en Europe, car nous pensons qu'il s'agit de l'un des éléments déterminants pour l'accessibilité des médicaments et la viabilité des systèmes de santé. En outre, nous partageons notre point de vue sur d'autres aspects liés à l'accessibilité des médicaments pour les patients et à la viabilité des systèmes de santé, en adoptant une approche plus générale et en nous concentrant

<sup>1</sup> <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2016/06/17/epsco-conclusions-balance-pharmaceutical-system//>

<sup>2</sup> <https://www.who.int/news-room/detail/28-09-2020-who-publishes-pricing-policy-guideline-to-improve-affordable-access-to-medicines>

<sup>3</sup> [https://ec.europa.eu/health/human-use/strategy\\_en](https://ec.europa.eu/health/human-use/strategy_en)

particulièrement sur l'importance des soins de santé primaires, de la prévention et des services des officines pour promouvoir la résilience des systèmes de santé.

### **Considérations du GPUE concernant les politiques en matière de tarification et de remboursement en Europe**

Les politiques en matière de tarification et de remboursement constituent un aspect important de la question plus large de l'accessibilité des médicaments pour les patients et les systèmes de santé en Europe.

Dans le sillage de la crise financière et économique mondiale survenue en 2008 aux États-Unis, certains États membres de l'UE ont adopté des politiques de maîtrise des coûts dans le secteur pharmaceutique, dans le but de réduire l'incidence des dépenses pharmaceutiques sur les budgets publics.

Pour couronner les pressions pesant sur la viabilité financière et fiscale des systèmes de santé européens, le marché en pleine croissance des médicaments innovants et spécialisés représente un enjeu de taille dans les pays à revenu élevé d'Europe ces dernières années. Bien que les médicaments nouveaux et innovants répondent à des besoins non satisfaits des patients, ils peuvent également poser de nouveaux problèmes en ce qui concerne l'accès des patients à ces médicaments sans difficulté financière et la capacité des systèmes de santé à les rembourser. Comme l'a fait valoir l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)<sup>4</sup>, les prix de lancement des nouveaux médicaments augmentent dans certaines classes thérapeutiques, parfois sans justifier un bénéfice proportionnel sur la santé. Certains médicaments, bien qu'efficaces, ne sont pas toujours disponibles pour les patients qui en ont besoin, ce qui exerce une pression supplémentaire sur les budgets consacrés aux soins de santé.

Les données présentées dans le rapport de l'OCDE intitulé Panorama de la santé 2019<sup>5</sup> confirment que les dépenses pharmaceutiques ont augmenté de 1,6 % entre 2013 et 2017 dans les pays de l'OCDE. Par conséquent, garder les dépenses pharmaceutiques sous contrôle reste un objectif politique de premier plan pour les gouvernements nationaux.

Le GPUE constate que l'adoption de modèles de tarification purement centrés sur la maîtrise des coûts peut avoir des effets néfastes sur les objectifs de santé publique, car ils ont tendance à nuire à la disponibilité des médicaments<sup>6</sup> et à transférer la charge financière des coûts des médicaments vers les patients, notamment en raison d'un reste à charge du patient en augmentation. Le manque de couverture financière et de protection des médicaments pourrait compromettre les objectifs de santé publique. En effet, il peut restreindre l'accès aux soins de santé et aggraver l'état de santé des patients ; par exemple, ces derniers pourraient de moins en moins respecter leur traitement en raison de préoccupations pécuniaires, ce qui engendrerait alors des effets néfastes sur leur santé et exacerberait les inégalités socio-économiques et en matière de santé.

En outre, le recours généralisé aux politiques de maîtrise des coûts dans certains États membres de l'Union européenne ces dernières années a également perturbé la viabilité financière des pharmacies d'officine. Compte tenu du rôle essentiel qu'elles jouent dans la promotion de la viabilité des systèmes de santé en général, les mesures qui favorisent l'application d'une rémunération viable des pharmaciens d'officine devraient être prises en considération lors de la mise en œuvre des décisions relatives à la tarification et au remboursement.

<sup>4</sup> <https://www.oecd.org/els/health-systems/pharmaceuticals.htm>

<sup>5</sup> [https://www.oecd-ilibrary.org/fr/social-issues-migration-health/panorama-de-la-sante-2019\\_5f5b6833-fr](https://www.oecd-ilibrary.org/fr/social-issues-migration-health/panorama-de-la-sante-2019_5f5b6833-fr)

<sup>6</sup> <https://www.oecd.org/els/pharmaceutical-pricing-policies-in-a-global-market.htm>

Les politiques en matière de tarification et de remboursement relèvent de la compétence des États membres de l'Union, à la condition qu'elles respectent la législation de l'UE en général, et notamment la directive sur la transparence. À cet égard, le GPUE estime que les décisions relatives à la tarification et au remboursement font partie intégrante de la politique de santé et que, à ce titre, elles constituent une prérogative pour chaque État membre.

En parallèle, le GPUE est conscient que chaque décision relative à la tarification de certains États membres de l'UE peut avoir des conséquences sur d'autres pays. Cela étant, le GPUE est convaincu que la promotion d'une meilleure coordination au sein des États membres<sup>7</sup> – en vue de garantir que les décisions relatives à la tarification prises par un État de l'Union n'entraînent pas de conséquences néfastes sur l'accès des patients dans un autre pays – constitue un moyen adéquat pour l'UE d'améliorer l'accessibilité des médicaments pour les systèmes de santé.

Conformément à la proposition de la Commission européenne présentée dans la feuille de route sur la stratégie pharmaceutique, nous soutenons également la coopération de l'Union européenne sur les sujets liés à l'évaluation du rapport coût-efficacité ainsi que de la valeur thérapeutique ajoutée. À cet égard, nous sommes conscients que, ces dernières années, un certain nombre de collaborations transfrontalières<sup>8,9</sup> ont été établies sur une base volontaire dans différents domaines, notamment concernant la tarification et le remboursement ainsi que la passation conjointe de marchés liés aux médicaments. Selon nous, ces collaborations sont utiles et forment des expériences positives qu'il convient de promouvoir davantage.

En outre, le PGUE estime que la réglementation des prix des médicaments devrait être assurée par l'intermédiaire d'une combinaison d'instruments politiques de tarification, et non reposer sur un seul. Il serait également souhaitable que les États membres effectuent un examen périodique des politiques en matière de tarification et de remboursement, comprenant une évaluation appropriée des politiques et prenant en considération toute évolution des conditions sur le marché pharmaceutique et au sein de la population.

### **Considérations du PGUE relatives à l'accessibilité des médicaments et à la viabilité des systèmes de santé**

Les politiques en matière de tarification pharmaceutique ne sont pas le seul facteur déterminant de l'accessibilité des médicaments. Il existe plusieurs aspects concernant l'accessibilité des médicaments et la viabilité des systèmes de santé. Par conséquent, d'autres options visant ces objectifs politiques sont présentées ci-dessous.

Tout d'abord, nous estimons que la promotion d'une utilisation rationnelle des médicaments devrait être au centre de toute politique visant à améliorer l'accessibilité des médicaments pour les patients et les systèmes de santé. Cet objectif peut être mis en œuvre par une rémunération appropriée des services de soins de santé, offrant un bon rapport coût-efficacité et capables d'améliorer les résultats thérapeutiques et le respect des traitements, ainsi que de minimiser les risques liés à l'utilisation des médicaments. Parmi ces services figurent les nouveaux services de médicaments centrés sur le respect des traitements<sup>10</sup>, les examens de l'utilisation

---

<sup>7</sup> La coopération entre les pays devrait être encouragée pour établir des cadres d'ETS adéquats, ou pour promouvoir des négociations conjointes sur les prix et / ou pour promouvoir une analyse prospective. Parmi les exemples de coopération transnationale réussie, citons l'Initiative Beneluxa sur la politique pharmaceutique et / ou l'Initiative internationale de numérisation Horizon.

<sup>8</sup> <https://beneluxa.org/>

<sup>9</sup> <https://journals.sagepub.com/doi/full/10.1177/2399202619852317>

<sup>10</sup> Elliott, et al. (2016). Supporting adherence for people starting a new medication for a long-term condition through community pharmacies: a pragmatic randomised controlled trial of the New Medicine Service. *Pharmacoeconomics*. 3 août 2017. doi : 10.1007/s40273-017-0554-9.

des médicaments<sup>11</sup>, les services d'aide à l'administration des doses, ainsi que les services de gestion des affections communes<sup>12</sup> et des maladies chroniques<sup>13,14</sup>.

Outre la promotion d'une utilisation rationnelle des médicaments, il convient également d'encourager vivement l'augmentation des investissements dans la prévention et le renforcement des systèmes de soins de santé primaires, en vue d'améliorer l'accessibilité des médicaments pour les patients et les systèmes de santé.

Comme le souligne l'OCDE<sup>15</sup>, suivant les estimations selon lesquelles la part de la population âgée de 65 ans et plus devrait presque doubler, passant à 28 %, d'ici 2050 dans les pays de l'OCDE, les gouvernements nationaux doivent repenser leurs systèmes de santé pour qu'ils gagnent en viabilité et pour garantir que les patients atteints de maladies chroniques reçoivent des soins accessibles, efficaces et de haute qualité. Cela permettrait d'éviter un recours inutile aux services hospitaliers et de soins de santé spécialisés.

À cet égard, les services de pharmacies d'officine devraient être mieux intégrés dans les réseaux de soins de santé primaires afin de contribuer à réduire la pression exercée sur les services de soins de santé secondaires, déjà surchargés. La pandémie de Covid-19 a démontré qu'il était plus important que jamais de maximiser la portée de l'action des pharmacies d'officine ainsi que leur intégration au sein des systèmes de soins de santé primaires, afin d'offrir des solutions rapides, efficaces et sûres pour répondre aux besoins des patients et assurer la continuité des services en pharmacie, et de l'approvisionnement en médicaments. Ceci est essentiel pour rendre les systèmes de santé européens plus durables et plus résilients.

Il est également possible d'étendre plus encore les services de pharmacies d'officine en instaurant une législation et/ou un soutien financier appropriés qui permettraient, par exemple, d'assurer des services qui se sont avérés essentiels pendant cette pandémie, tels que la livraison de médicaments à domicile pour les patients qui ne sont pas en mesure de se rendre physiquement en pharmacie, le maintien du renouvellement des ordonnances pour les médicaments liés au traitement des maladies chroniques, la promotion d'une utilisation sûre et rationnelle des médicaments ainsi que la prévention, la notification ou l'atténuation des effets indésirables des médicaments (EI) et la garantie de l'accès à certains médicaments hospitaliers par l'intermédiaire des pharmacies d'officine pour les patients qui en ont besoin.

Le renforcement des services de soins de santé primaires et de pharmacies d'officine au moyen d'incitations économiques appropriées peut aussi se révéler crucial pour réduire les inégalités en matière de santé. En particulier, les services de pharmacies d'officine peuvent garantir l'accès aux populations vulnérables qui, autrement, auraient beaucoup de mal à accéder aux services de santé.

Au cœur de la grave crise de santé publique actuelle causée par la pandémie de Covid-19, il est essentiel de tirer parti du rôle et des services que peuvent assurer les pharmacies d'officine pour permettre de soulager la pression et appuyer d'autres domaines des services de santé, notamment en ce qui concerne la médecine générale et les services d'urgence. Les autorités sanitaires devraient avoir recours aux réseaux de pharmacies physiques accessibles dans toute l'Europe, et également à distance et dans les régions rurales, et qui représentent généralement le seul point de contact gratuit des systèmes de soins de santé avec les patients

---

<sup>11</sup> Jódar-Sánchez F. et al. Cost-Utility Analysis of A Medication Review With Follow-Up for Older People With Polypharmacy

in Community Pharmacies in Spain: Consigue Program. Value in Health, Volume 17, Numéro 7, A511 - A512.

<sup>12</sup> Watson M., Holland R., Ferguson J., Porteous T., Sach T., Cleland J. Community Pharmacy Management of Minor Illness (the MINA Study) Londres: Pharmacy Research UK; 2014.

<sup>13</sup> Marra C. et al. Cost-effectiveness of pharmacist care for managing hypertension in Canada. Can Pharm J (Ott). 2017 Mar 21;150(3):184-197 doi : 10.1177/1715163517701109.

<sup>14</sup> Hughes, Jeffery David et al. «The role of the pharmacist in the management of type 2 diabetes: current insights and future directions.» Integrated pharmacy research & practice vol. 6 15-27. 16 janv. 2017, doi :10.2147/IPRP.S103783.

<sup>15</sup> <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/a92adee4-en/index.html?itemId=/content/publication/a92adee4-en>

vulnérables. La promotion et la reconnaissance des services de prévention fournis par les pharmacies d'officine, notamment les programmes de prévention des maladies, de vaccination et de dépistage médical, ainsi que leur rôle dans la garantie de la qualité des soins et de la sécurité des patients, contribueraient également à renforcer la résilience des populations face aux pandémies ou aux futures crises sanitaires, en contrôlant l'exposition aux facteurs de risques par l'intermédiaire de ce type de services.

Au cours des prochains mois et des prochaines années, il sera encore plus important de garantir la viabilité et la résilience des systèmes de santé des États membres de l'UE. Conformément à cette priorité, le large réseau de pharmacies d'officine en Europe constitue une chance unique d'accéder aux programmes de prévention des maladies, à la vaccination, au dépistage médical, etc., en proposant un nombre croissant de services de santé à tous les citoyens. Ainsi, nous pensons que cette crise met en lumière le fait que l'extension des services de pharmacies d'officine, en tant que partie intégrante des soins de santé primaires, peut améliorer l'accès aux services de santé et soulager la charge qui pèse sur le secteur de la santé secondaire.

Sur la recommandation du bureau régional de l'organisation mondiale de la santé pour l'Europe (OMS Europe)<sup>16</sup> et de l'OCDE<sup>17</sup>, de nombreux pays européens ont récemment modifié la législation afin d'étendre le rôle des pharmaciens et de soulager la pression qui pèse sur le reste du système de soins de santé. Certains États ont également obtenu des fonds supplémentaires pour donner davantage de moyens aux pharmaciens dans leur action vitale en première ligne contre la Covid-19.

Il existe d'autres leviers politiques essentiels pour renforcer l'accessibilité des médicaments pour les patients et les systèmes de santé en élaborant des incitations financières appropriées permettant aux pharmaciens de distribuer des médicaments génériques et de promouvoir le respect des traitements auprès des patients, afin de rendre les médicaments plus accessibles pour ces derniers.

La transformation numérique comptant parmi les principales tendances qui façonnent les systèmes de santé européens, les pharmacies d'officine sont parées à relever les enjeux et à saisir les perspectives qui découlent de la numérisation des soins de santé, et sont équipées pour le faire. À l'ère de la numérisation, les pharmacies d'officine restent une source d'informations sanitaires fiables à laquelle les patients font confiance. En outre, elles adoptent les technologies numériques pour appuyer leur charge de travail dans la pratique courante et pour fournir des conseils plus personnalisés aux patients<sup>18</sup>.

---

<sup>16</sup> <https://www.euro.who.int/fr/health-topics/Health-systems/pages/strengthening-the-health-system-response-to-covid-19>

<sup>17</sup> <http://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/beyond-containment-health-systems-responses-to-covid-19-in-the-oecd-6ab740c0/>

<sup>18</sup> <https://www.pgeu.eu/wp-content/uploads/2019/03/190220E-PGEU-Position-Paper-on-Big-Data-Artificial-Intelligence-in-Healthcare.pdf>